



QUEL IMPACT DES COLLÈGES AGRICOLES DE FEKAMA À MADAGASCAR

pour les jeunes agriculteurs formés, leurs familles
et les territoires dans lesquels ils s'insèrent ?



*Synthèse d'étude
Janvier 2016*

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un stage effectué en binôme par Princy Ravelonanasy (ingénieur agronome de l'université Athénée Saint Joseph Antsirabe) et Clara Limousin (étudiante en développement agricole et rural au Sud de l'IRC Montpellier SupAgro). Le présent document est une synthèse du rapport produit à la fin du stage.

Introduction

Depuis 1981, l'association Fert accompagne des organisations de producteurs dans les pays en développement et émergents et contribue à créer les conditions permettant aux agriculteurs d'améliorer leur environnement social et professionnel. À Madagascar, son principal interlocuteur est Fifata, *Fikambanana FAmpivoarana ny TAantsaha ou Association pour le Progrès des Paysans*, syndicat agricole malgache regroupant 11 fédérations régionales d'organisations agricoles.

À partir de 2002, Fert et Fifata ont mis en place progressivement cinq collèges agricoles à destination de jeunes filles et fils de paysans de 14 à 18 ans. La formation de trois ans a été complétée à partir de 2009 par un dispositif d'accompagnement afin de faciliter l'installation en agriculture des jeunes après la formation. Les actions des collèges agricoles sont aujourd'hui coordonnées au sein de Fekama, Fédération des Collèges Agricoles de Madagascar, créée en 2014 et accompagnée par Fert.

En 2015, Fekama et Fert se sont interrogées sur l'impact des collèges agricoles, plus précisément : **quel est l'impact des dispositifs de formation et d'accompagnement des collèges agricoles de Madagascar pour les jeunes agriculteurs formés, leurs familles et les territoires dans lesquels ils s'insèrent ?**

Mise en œuvre de l'étude

Pour répondre à cette question, une étude a été réalisée d'avril à septembre 2015. La méthodologie a combiné différentes approches : l'évaluation d'impact classique faisant appel à un groupe témoin, les approches orientées changement¹, l'analyse systémique et l'approche qualitative. Au cours du stage, des entretiens approfondis ont été réalisés avec 60 jeunes formés dans trois des cinq collèges agricoles, ainsi qu'avec 20 jeunes agriculteurs n'ayant pas bénéficié de la formation dispensée par les collèges (groupe témoin). L'ensemble des données collectées a été analysé au regard de deux grilles d'analyse.

1. Analyse des dispositifs de formation et d'accompagnement <ul style="list-style-type: none">✓ Ce qui constitue ces dispositifs✓ La démarche mise en œuvre par les acteurs	2. Analyse des jeunes (formés et non formés) <ul style="list-style-type: none">✓ Le jeune et son exploitation : activités, performances technico-économiques, implication dans les organisations agricoles et structures de développement agricole, vision de l'agriculture✓ La trajectoire d'insertion professionnelle : parcours depuis la sortie du collège agricole ou du système scolaire, évolution des activités, prise d'autonomie, difficultés rencontrées et stratégies entreprises✓ La famille et le territoire : les liens, les influences réciproques
---	--

Figure 1 : Grilles d'analyse des données récoltées

¹ Ensemble d'outils et de méthodes pour planifier, suivre et évaluer des actions dont le but est d'accompagner des processus de changement. Ces approches font actuellement l'objet d'une expérimentation dans le cadre du programme Prisme, porté par le F3E et auquel participe Fert.

Présentation des collèges agricoles

Naissance et évolution des collèges agricoles

Les collèges agricoles sont nés en 2002, suite à un double constat :

- ① Faire émerger la nouvelle génération d'agriculteurs professionnels souhaitée par Fifata nécessitait l'acquisition de compétences pointues et multiples que seule une formation longue et complète pouvait apporter. Les élus paysans étaient de plus convaincus que pour avoir un impact significatif et à long terme, l'éducation des fils et filles de paysans était primordiale.
- ② Suite au désengagement de l'Etat lors des politiques d'ajustement structurel, les élus paysans ont noté une carence dans les politiques publiques en termes de formation initiale agricole.

Dès lors, Fert et Fifata ont fait appel au Cneap². Le partenariat entre Fert, Fifata et le Cneap, avec l'appui d'autres partenaires, a ainsi mené à la création des collèges agricoles dans l'objectif de :

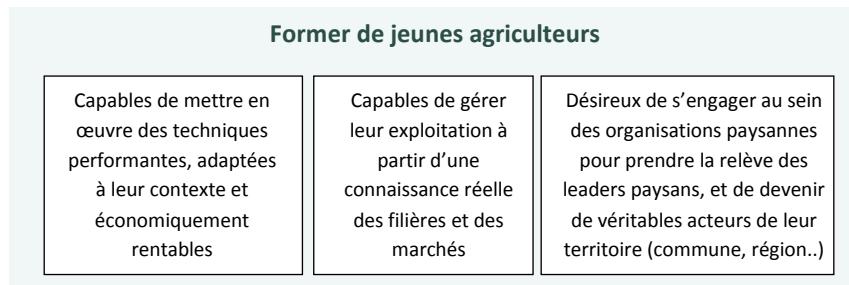
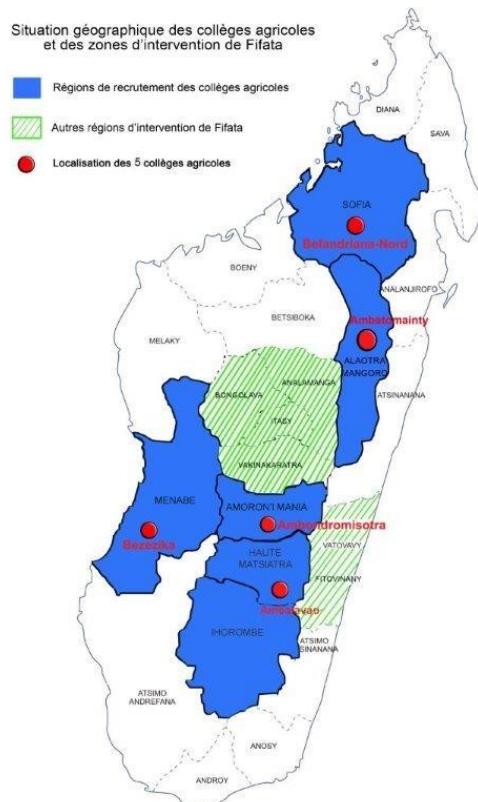


Figure 2 : Objectifs des collèges agricoles à Madagascar

Au travers des collèges agricoles, Fifata a également pour but de nourrir à long terme la réflexion de l'Etat sur la formation agricole. Fert et Fifata ont ainsi contribué à la réflexion sur la formation agricole et rurale dans laquelle l'État s'est engagé à partir de 2009 et qui a mené au lancement de la stratégie nationale de formation agricole et rurale (SNFAR) en 2012.

La création progressive des cinq collèges par Fert et Fifata est le fruit d'une demande exprimée par les leaders paysans locaux, à travers les fédérations régionales d'organisations agricoles. Celles-ci se sont ensuite fortement impliquées dans la concrétisation du projet puis dans le fonctionnement du collège.



² Cneap : Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé, fédération nationale des établissements catholiques d'enseignement agricole français

Acteurs des collèges agricoles

Un collège agricole est géré par un comité paysan composé majoritairement de leaders paysans appartenant à la fédération régionale membre de Fifata qui a participé à la création du collège, ainsi que de représentants de parents d'élèves et de jeunes sortants des collèges.

Le comité paysan est chargé de définir l'orientation stratégique de la formation et de la politique générale adoptée au niveau du collège. Il porte ainsi un regard paysan sur la formation et l'exploitation pédagogique du collège. Il représente également le collège auprès des partenaires, notamment pour la recherche de financements et de partenaires locaux, et garantit par là même la bonne intégration du collège dans son environnement. Il est par ailleurs impliqué dans le processus de recrutement des jeunes et le suivi de la mise en œuvre des projets des jeunes sortants. Le comité paysan est en relation étroite avec l'équipe pédagogique composée de techniciens formateurs³, d'un technicien conseiller agricole chargé de l'accompagnement post-formation et d'un directeur.

Des représentants de chaque comité paysan régional composent le conseil d'administration de Fekama (Fédération des collèges agricoles de Madagascar), créée en 2014. Les objectifs de cette fédération sont multiples :

- Définir et mettre en œuvre les orientations stratégiques des collèges agricoles membres ;
- Assurer la coordination des actions et offrir des services à ses membres ;
- Représenter et défendre les intérêts de Fifata, des collèges agricoles et des jeunes formés au niveau national et contribuer aux réflexions en matière de formation agricole et rurale ;
- Appuyer la création de nouveaux collèges agricoles dans d'autres régions ;
- Faciliter la mise en relation entre les jeunes sortants des collèges et les acteurs pouvant faciliter la mise en œuvre de leur projet professionnel.

Afin d'atteindre ces objectifs, Fekama dispose d'une équipe technique, encore à ce jour salariée de Fert. Elle fait par ailleurs appel à des formateurs intervenant dans le cadre du cursus *Formation leaders paysans* développé par Fert et Fifata. Fekama est accompagnée par l'équipe Fert à Madagascar et plus spécifiquement par une conseillère technique expatriée.

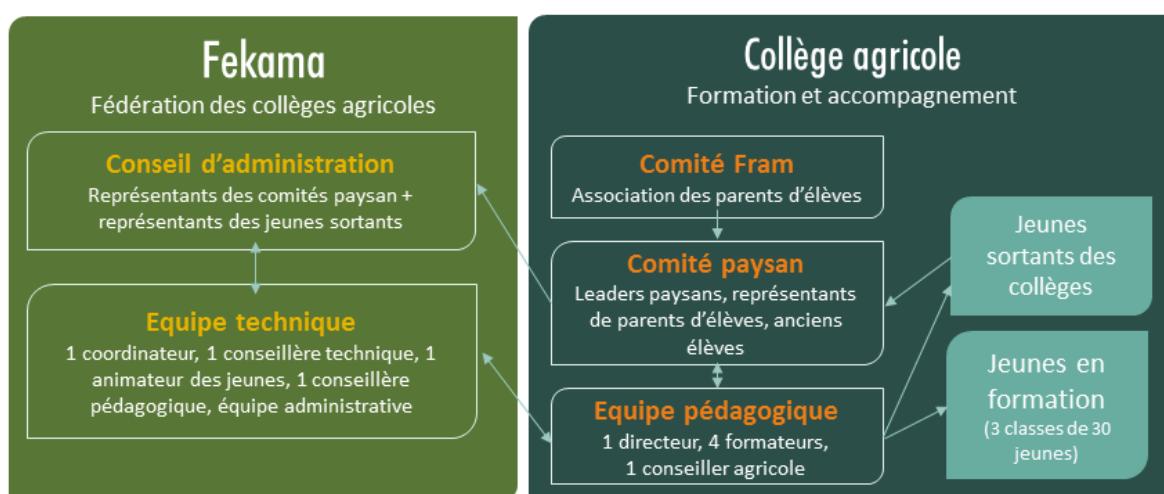


Figure 3 : Les acteurs des collèges agricoles

³ L'équipe enseignante se compose d'un formateur en productions végétales, un formateur en productions animales, un formateur en enseignement général (malgache, français, mathématiques...) et un formateur en montage de projet.

Le dispositif de formation

La formation au collège s'adresse aux jeunes filles et fils de paysans, âgés de 14 à 18 ans, ayant au minimum achevé leur scolarité primaire. Leur recrutement fait suite à un examen écrit de connaissances et un entretien de motivation. Chaque année, une trentaine de jeunes par collège est recrutée.

Les principes de formation des collèges agricoles s'appuient sur deux documents de référence : le référentiel qui décrit la vision de Fifata d'un paysan professionnel, et le référentiel de formation qui décline ce dernier en modules de formation. Ces documents ont été élaborés en 2003 par Fifata et Fert avec l'accompagnement du Cneap, et révisés à plusieurs reprises. Pour assurer l'atteinte des objectifs de ces référentiels, un cursus de formation a été construit pour les nouveaux formateurs des collèges.

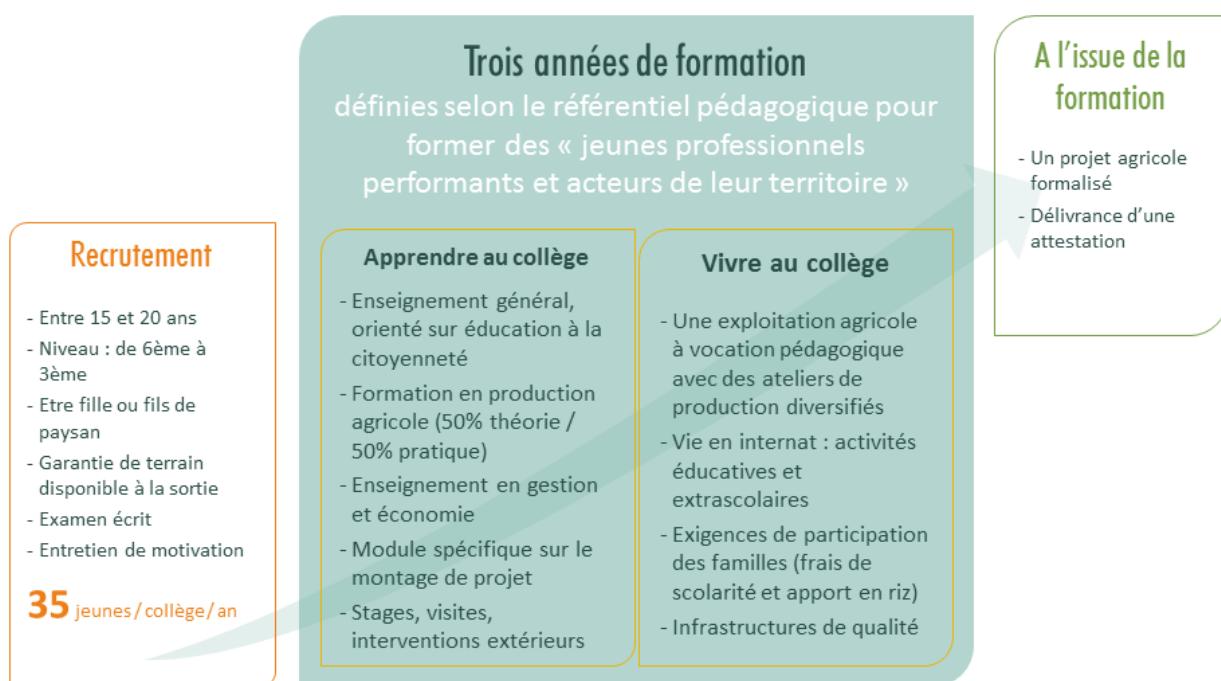


Figure 4 : Le dispositif de formation

La formation se déroule en trois ans, l'idée étant d'induire un réel changement de comportement par une formation complète et approfondie. Pour compléter les apports théoriques, les élèves passent la moitié de leur temps à mettre en pratique les enseignements dans l'exploitation pédagogique présente dans chaque collège. Celle-ci comprend des ateliers de productions végétales, d'élevage et de transformation des matières premières agricoles. Outre l'enseignement des techniques de productions agricoles et de la gestion d'exploitation, les élèves bénéficient de cours sur l'agro-écologie, ainsi que sur l'éducation à la citoyenneté, afin de leur donner envie de s'investir dans des organisations paysannes (OP) et sur leur territoire. La formation s'enrichit aussi de stages en exploitation, de visites et d'interventions extérieures. Enfin, pendant les trois années, les jeunes sont amenés à préparer le projet qu'ils souhaitent concrétiser à la sortie, grâce à un module axé sur la conception d'un projet agricole. Ils présenteront ce projet devant un jury composé de professionnels agricoles, d'acteurs régionaux de développement et de formateurs. Le suivi de la formation est attesté à la fin des trois ans par un certificat délivré par Fekama.

Afin d'offrir aux élèves un cadre de travail et de vie agréable et de permettre à des jeunes de toute la région d'intégrer le collège agricole, la formation se fait en internat. En contrepartie, les familles doivent contribuer au coût de formation en apportant 60 kapoaka de riz (soit environ 17 kg) et 3 000 Ariary (environ 1 euro) par mois. Cette participation est également la garantie de l'implication de la famille dans la formation du jeune.

Le dispositif d'accompagnement à l'insertion professionnelle

Suite à la sortie des premières promotions, constat a été fait de la difficulté des jeunes sortants des collèges à rester dans la dynamique entrepreneuriale et à mettre en œuvre leur projet professionnel, faute de moyens et d'accompagnement. En 2009, Fert et Fifata ont donc conçu, avec l'appui du Ministère de l'Agriculture malgache (MinAgri) et le financement de l'Agence française de développement, un dispositif visant à accompagner les jeunes formés dans la concrétisation de leur projet professionnel. Ce dispositif promeut également l'engagement des jeunes dans les organisations paysannes.

Le dispositif d'accompagnement comprend aujourd'hui plusieurs composantes.

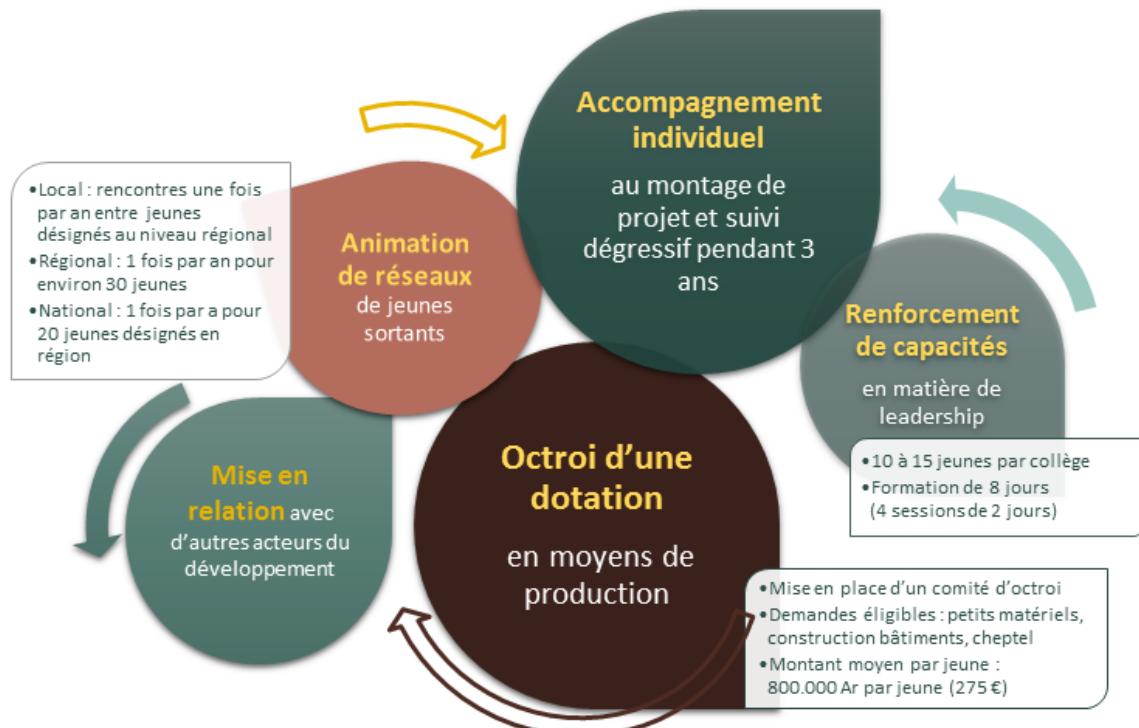


Figure 5 : Le dispositif d'accompagnement à l'insertion professionnelle

Ces actions sont conduites pour la plupart par un conseiller agricole spécialisé, présent dans chaque collège. Un cursus de formation de conseillers agricoles a été développé en conséquence. Fortes de cette expertise dans l'accompagnement des jeunes paysans, Fifata et Fekama militent, aux niveaux régional et national, pour favoriser l'émergence de politiques de soutien à l'insertion professionnelle.

Les trajectoires d'insertion professionnelle des jeunes

Les entretiens conduits dans le cadre de cette étude ont permis de comprendre les trajectoires d'insertion de 60 jeunes (dont 20 femmes et 40 hommes) âgés en moyenne de 23 ans, sortis des collèges agricoles entre 2007 et 2014.

Le processus d'insertion des jeunes en agriculture peut commencer très tôt, avant même d'entrer au collège agricole (participation aux travaux agricoles dans l'exploitation familiale). Etant donné que l'entrée au collège se fait à des âges variables (entre 11 et 24 ans), différentes situations se présentent à l'issue de la formation (en lien avec leur situation matrimoniale) :

- Une partie des jeunes s'insère d'abord sur l'exploitation familiale⁴ avant de s'installer après plusieurs années. Cette insertion varie selon le degré de dépendance du jeune vis-à-vis de ses parents :
 - Certains jeunes se consacrent entièrement aux activités familiales,
 - D'autres conduisent leurs activités propres, tout en restant dépendant de leurs parents, pour l'utilisation des moyens de production, la prise de décision et le partage des produits,
 - Enfin, certains conduisent leurs activités indépendamment de leurs parents.
- D'autres jeunes s'installent et fondent leur propre foyer directement à la sortie du collège : selon les régions, l'installation se concrétise à côté de l'exploitation des parents, par l'acquisition de nouvelles terres, ou après avoir migré.

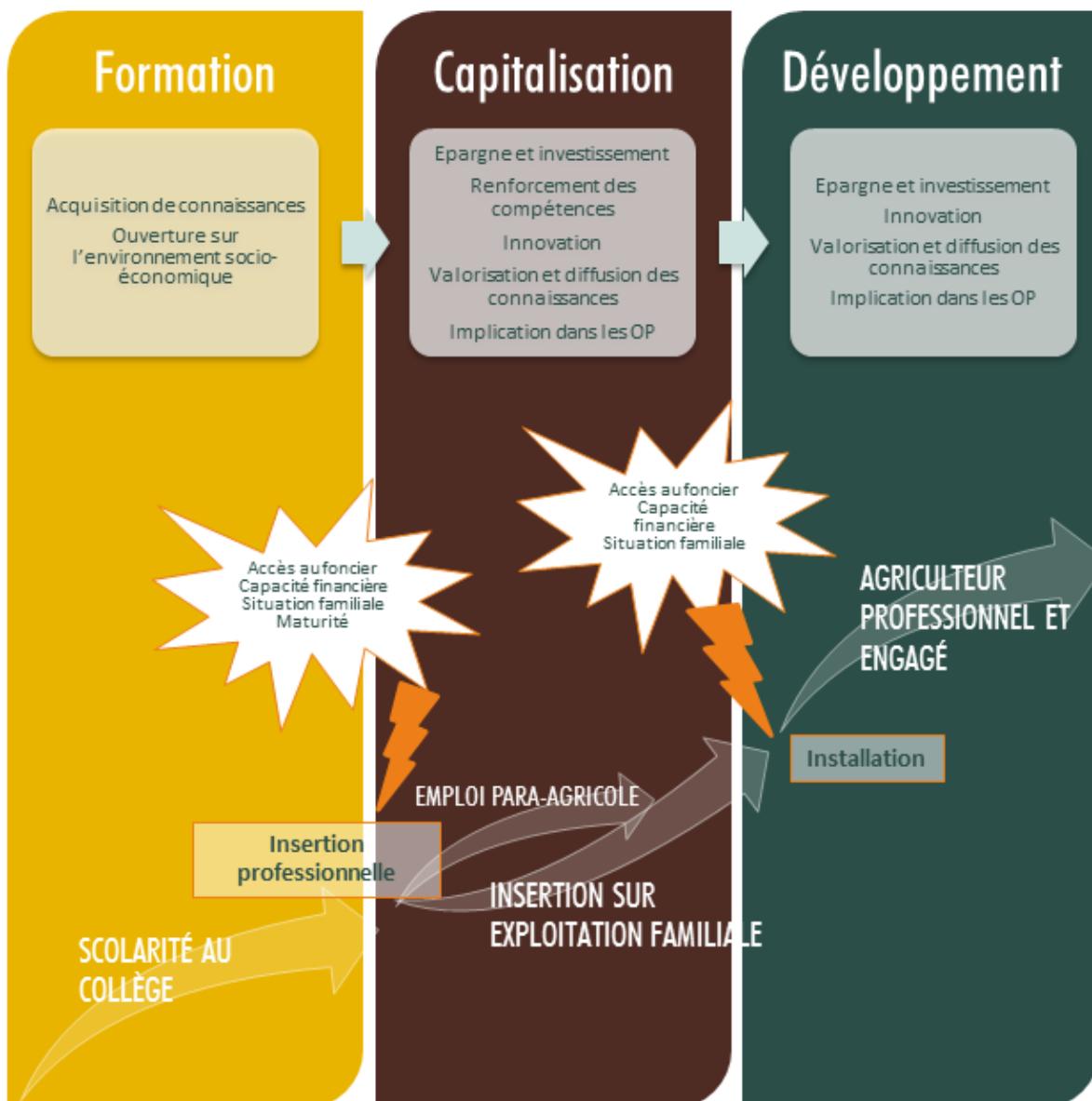
Les jeunes sortants conduisent de nombreuses activités, l'activité principale étant souvent l'activité liée au projet défini pendant leur étude. Il s'agit particulièrement d'élevage de porcs (43% des jeunes rencontrés), de poulets de race locale (20%), de riziculture et maraîchage (20%). Cette prédominance des projets d'élevage s'explique par le souci des jeunes d'utiliser la dotation pour des activités qui demandent beaucoup d'immobilisations.

Pour démarrer leur projet, les jeunes sortants ont différentes stratégies. Ainsi, par les 60 jeunes rencontrés :

- La majorité (71%) démarre leur projet rapidement après la formation ; grâce à l'aide de leur famille, avec leurs propres moyens en démarrant à petite échelle, ou en ayant anticipé leur projet pendant leur année d'études. La dotation est alors demandée en général entre 8 et 17 mois après la sortie.
- Certains d'entre eux (20%) préparent leur projet, par la réalisation d'activités extra et para-agricoles rémunératrices : prestations, travail salarié, commerce, artisanat. La dotation est demandée en moyenne 13 mois après la sortie du collège.
- Une minorité (9%) ne concrétise pas leur projet rapidement, faute de motivation ou de difficulté économique de leur famille : la dotation est demandée en moyenne 27 mois après la sortie.

En parallèle du projet agricole lié à la dotation, les jeunes ont d'autres activités agricoles, para-agricoles (prestations de services auprès d'autres paysans ou dans des structures de développement agricole) et extra-agricoles (commerce, artisanat).

⁴ Parmi les jeunes rencontrés, 23 sont actuellement insérés dans l'exploitation de leur parents, 35 sont installés à leur compte et 3 ont quitté l'agriculture.



Effets des dispositifs de formation et d'accompagnement des collèges agricoles

Dans un premier temps, l'étude s'est attachée à décrire les effets de la formation et de l'accompagnement, c'est-à-dire la façon dont la formation et l'accompagnement touchent les jeunes sortants des collèges, leur famille et le territoire. Cela permet de caractériser l'impact des collèges agricoles, c'est-à-dire la nouvelle situation issue de l'ensemble des effets ; et de comprendre quelle est la contribution des collèges dans cette nouvelle situation.

Effets sur les jeunes sortants des collèges et leurs projets

L'analyse des entretiens réalisés avec 60 jeunes sortants des collèges agricoles et la mise en lumière des contrastes et similitudes avec les 20 jeunes du groupe témoin ont permis de comprendre les effets des collèges agricoles sur les jeunes formés et accompagnés.

1. Les collèges agricoles contribuent à former des jeunes agriculteurs professionnels

1.a. Des jeunes agriculteurs capables de mettre en pratique des techniques améliorées

Selon le référentiel professionnel de Fifata, un paysan professionnel est un paysan qui met en pratique des techniques performantes. La formation au collège agricole permet aux jeunes formés d'atteindre cet objectif en apportant des connaissances techniques qu'ils peuvent mettre en œuvre à leur sortie du collège. Ceci est particulièrement vrai pour la santé animale. En effet, la grande majorité des jeunes met en pratique les techniques de prévention des maladies et de renforcement de la santé animale (vaccins, injections de vitamines ou de minéraux, etc.) apprises au collège, non seulement dans leur exploitation, mais aussi dans celle de leur famille ou celle de leurs voisins à travers des prestations. Ces prestations complémentent le revenu du jeune et lui confèrent souvent une reconnaissance sociale.

Cependant, la formation ne suffit pas ; il est nécessaire que le jeune s'approprie les techniques apprises au collège agricole, les adapte à son environnement et soit convaincu de leur intérêt. Pour cela, le conseiller agricole accompagne le jeune pendant trois ans dans cet apprentissage en situation réelle.

1.b. Des jeunes agriculteurs qui gèrent leur exploitation et raisonnent leurs choix

Au cours de leur scolarité, les jeunes sont formés à la gestion d'exploitation et sont invités à participer à la gestion de l'exploitation pédagogique ; ce premier pas permet de les familiariser avec les notions économiques. De plus, lors de la réception de leur dotation, il est demandé aux jeunes sortants des collèges de tenir un cahier de gestion pour les inciter à enregistrer et suivre quotidiennement leur exploitation. Malgré le caractère quasi-obligatoire de cet outil, seuls les jeunes ayant une vision

« Avant, les produits phytosanitaires que j'achetais ne marchaient pas. Quand j'allais au dépôt d'intrants, le vendeur essayait de m'arnaquer ou était incapable de me conseiller. A présent, je demande à mon frère (jeune formé au collège), il me dit quel produit acheter ».

Témoignage du frère d'un jeune sortant



« Mon projet au collège était la production de porcelets. A ma sortie du collège, j'avais déjà deux truies et j'ai vendu leurs premières portées pour acheter une troisième truie. Je me suis alors aperçu qu'il n'y avait pas assez de clients pour tous mes porcelets, mais qu'il y avait une demande en porcs engrangés ; j'ai donc commencé l'engraissement »

Témoignage d'un jeune sortant

entrepreneuriale s'approprient cette pratique au-delà du cadre de la dotation. Ainsi, la formation et les outils mis à disposition incitent les jeunes à bien gérer leur exploitation, mais l'appropriation d'un raisonnement économique et des outils est partielle.

Par ailleurs, la formation fournit une meilleure compréhension de l'environnement et des enjeux socio-économiques des exploitations agricoles. Ceci permet aux jeunes formés d'avoir des outils pour s'adapter aux conditions du marché.

2. Les collèges agricoles contribuent au développement des projets agricoles des jeunes

2.a. Des jeunes agriculteurs qui concrétisent leur projet d'insertion professionnelle

Contrairement aux jeunes interrogés non formés dans les collèges agricoles, pour les sortants de ces collèges, l'agriculture n'est pas une activité par défaut, mais un réel projet professionnel leur permettant d'investir, de capitaliser et d'améliorer leurs conditions de vie. Pour autant, tous n'ont pas la même vision de l'avenir et les mêmes stratégies de développement.

À la suite de la formation, les jeunes souhaitent généralement mettre en pratique les techniques qu'ils ont apprises au collège, mais n'ont pas toujours la capacité financière et matérielle de le faire. Ainsi, avant 2009, en l'absence d'accompagnement, de nombreux jeunes se tournaient pendant quelques temps vers le travail salarié et les prestations dans des structures de développement agricole, afin d'accumuler de l'argent, ou restaient dans l'agriculture en conservant des pratiques traditionnelles.

Le dispositif d'accompagnement a ainsi un effet important sur la trajectoire d'insertion professionnelle des jeunes : il incite les jeunes à commencer leur projet agricole dès la sortie du collège, et facilite leur concrétisation à travers l'octroi d'une dotation en moyens de production et l'accompagnement par un conseiller.

La dotation facilite également la mise en œuvre de techniques innovantes ou d'ateliers plus exigeants en capital (cheptel de race améliorée, usage d'intrants, infrastructures...), telles que l'élevage intensif de porcs, qui seraient sinon inaccessibles aux jeunes pendant leurs premières années d'installation. Il existe cependant un revers à cette médaille. La dotation peut en effet avoir pour conséquence négative de pousser les jeunes à dimensionner leur activité au-delà de leurs capacités de production et à manquer de progressivité dans leur évolution. Dans le cas de l'élevage de porcs par exemple, de nombreux jeunes ont évoqué leur difficulté à fournir aux porcs de l'alimentation animale en quantité et qualité suffisantes.

« Quand je suis sorti du collège, j'ai rejoint ma famille dans mon village. J'ai commencé par faire du riz sur 1 ha avec en parallèle du manioc et du maïs, un petit élevage de poulets et des prestations de santé animale. Je faisais tout cela en méthode traditionnelle, et j'obtenais 3 tonnes de riz par an. A partir de 2013, j'ai également commencé à mettre en place les techniques améliorées sur le maïs ; et je me suis marié et installé. Mon rendement a augmenté... en 2015, j'ai récolté plus de 4,5 tonnes. Pour l'avenir ? J'aimerais mettre en place des cultures de contre saison de légumineuses pour mieux gérer la fertilité du sol (...) »

Témoignage d'un jeune sortant



« C'est vraiment un avantage pour un jeune d'avoir été au collège agricole. Les jeunes sortants comprennent plus vite ce que disent les techniciens, ils peuvent discuter avec eux, commenter et participer au débat »

Témoignage du frère d'un jeune sortant

2.b. Des jeunes agriculteurs réceptifs et vecteurs d'innovation

Au travers de la formation, les jeunes acquièrent des connaissances techniques de base dont ils peuvent s'inspirer pour apporter des innovations sur leur exploitation ou celle de leur famille, et sur lesquelles ils peuvent s'appuyer pour apprendre encore plus et avec plus de facilité. En effet, ces connaissances et le vocabulaire technique acquis leur permettent de comprendre plus facilement les conseils d'un technicien agricole ou le contenu de documents techniques.

A l'issue de la formation, forts de plus d'ouverture et de réceptivité à l'innovation, les jeunes continuent à vouloir apprendre et renforcer leurs compétences en participant à des formations, en mettant en œuvre des expérimentations dans leur exploitation ou en se documentant. De plus, lors des rencontres organisées régulièrement entre anciens collégiens à l'échelle du district, de la région et du pays, les jeunes sortants s'enrichissent des échanges réciproques sur leurs expériences, et renforcent leurs capacités techniques ou de gestion.

Grâce à leurs connaissances apprises au collège ou collectées ultérieurement, mais aussi à leur ouverture sur la prise de risque et l'innovation, les jeunes mettent en œuvre des stratégies leur permettant de :

- Faire face aux contraintes, aux chocs et aux difficultés qu'ils rencontrent : inaccessibilité au foncier, manque de moyens financiers, insécurité, épidémies, problème familial, erreur technique ...
- Faire progresser leur exploitation, investir et se projeter dans l'avenir en fonction de leur objectif : certains souhaitent avoir une exploitation agricole familiale de petite taille, alors que d'autres ont une vision entrepreneuriale et veulent faire des activités à grande échelle.



« Je me suis installé en 2010 en commençant par de l'élevage de porcs, puis deux ans après, j'ai débuté la riziculture sur un hectare (0,5 en propriété, 0,5 en location). J'ai agrandi mon élevage de porcs progressivement, et ai investi en parallèle sur la riziculture, en achetant des zébus et une charrue, et en louant un hectare de plus. En 2015, tous mes porcs ont été décimés par une maladie. Avant de redémarrer, j'ai d'abord investi dans un panneau solaire pour offrir un service de recharge de téléphones pour tout le village ; à présent, je compte acheter un petit réfrigérateur alimenté en électricité par le panneau solaire pour conserver les vaccins. (...) Pour assurer l'alimentation toute l'année, j'aimerais acheter un dépailleur décortiqueur (...) »

Témoignage d'un jeune sortant du collège

Effets indirects sur la famille des jeunes et sur le territoire dans lequel ils s'insèrent

1. Contribution des jeunes au développement de l'exploitation familiale

L'influence de la famille sur le jeune est très importante. Elle peut apporter un appui non négligeable sous forme d'argent, de terres, de matériel, de main d'œuvre ou encore de conseils. Ainsi, la situation économique et sociale de la famille et son capital foncier sont des leviers ou des contraintes significatives dans le processus d'installation du jeune.

En retour, le jeune influence également sa famille, et ce de façon différente s'il est inséré (i.e. dans l'exploitation familiale) ou installé (i.e. sur sa propre exploitation). Les jeunes insérés participent généralement de façon active aux travaux agricoles de l'exploitation familiale. De ce fait, ils partagent leurs connaissances avec leur famille directement au champ. La mobilisation de ces nouvelles connaissances par la famille dépend cependant fortement de la réceptivité à l'innovation et de la place que la famille accorde au jeune. Lorsque le jeune démarre une activité agricole dans l'exploitation parentale, il joint ses produits agricoles et ses revenus à ceux de la famille. Avec le temps et la prise d'autonomie, les exploitations du jeune et de la famille sont plus indépendantes l'une de l'autre et l'influence réciproque évolue vers une entraide mutuelle sur le plan financier et un partage du matériel agricole.

Une fois installés, les jeunes sont moins impliqués dans le processus de production de l'exploitation de leur famille. Les relations prennent plutôt la forme de conseils à l'oral que de démonstration de pratiques directement sur l'exploitation. L'effet le plus important sur la famille passe alors par une participation financière et matérielle à l'exploitation familiale, et non plus par une participation en temps de travail.

Dans les deux cas (jeunes insérés et installés), l'implication du jeune dans la société a un effet sur sa famille. Lorsque qu'il crée sa propre organisation paysanne, celle-ci inclut souvent les membres de sa famille qui bénéficient ainsi des services de cette OP. Si le jeune acquiert une certaine notoriété, cela peut améliorer la position sociale de sa famille (même si l'inverse peut être vrai également). Lorsque le jeune intègre une organisation paysanne ou une structure de développement, les membres de sa famille peuvent profiter, à travers lui, des services proposés par l'organisation ou la structure.



« Notre fille a apporté beaucoup d'innovations dans l'exploitation familiale. Maintenant on fait de l'élevage semi-intensif de poulets de race locale, ce qui permet de limiter les vols. En riziculture, on fait à présent du repiquage en ligne carrée (note : caractéristique du système de riziculture intensive, SRI) et on achète un calendrier cultural à la ville pour nous guider. La qualité de vie à la maison s'est aussi améliorée car elle a apporté les exemples du collège (sur la propriété, la diversité des repas, la façon de préparer la cuisine, etc.). »

Témoignage des parents d'une jeune



« A présent, c'est lui qui dirige la discussion le soir pour planifier les activités du lendemain. Il donne les instructions, puis il montre ce qu'il faut faire directement au champ »

Témoignage des parents d'un jeune

2. Contribution des jeunes au développement de leurs territoires

2.a. Des jeunes qui partagent leur compétence avec d'autres paysans

Grâce aux connaissances qu'ils ont acquis en formation, les jeunes sensibilisent les autres paysans aux pratiques innovantes qu'ils ont apprises et qu'ils se sont appropriées, et en démontrent l'intérêt sur leur propre exploitation. Ils partagent leurs connaissances avec les paysans intéressés, de façon informelle ou via des organisations paysannes, et contribuent à professionnaliser la conduite des exploitations de ces paysans, que ce soit en réalisant des prestations de santé animale par exemple, ou en leur facilitant l'accès aux intrants ou à une meilleure valorisation de leurs produits. Enfin, par l'adoption de pratiques performantes (en santé animale notamment), ils fournissent également sur le marché des animaux sains et de qualité.

En retour, les jeunes gagnent en réputation et ont un revenu supplémentaire.

« Avant, je ne voulais pas faire de l'élevage de porcs. A. m'a convaincu en me parlant de sa formation au collège. J'ai essayé et ça m'a plu, donc j'ai continué. Avec lui, j'ai appris à faire des investissements. A la première vente, j'ai vendu mes porcs pour acheter une charrette qui me permet d'aller chercher du bois de chauffe dans la forêt alors que j'avais toujours eu un problème d'approvisionnement en bois de chauffe auparavant. ».

Témoignage d'un paysan, voisin d'un jeune formé au collège

2.b. Des jeunes qui contribuent à une meilleure structuration du monde paysan

Dès leur formation au collège, les jeunes sont sensibilisés à l'intérêt de s'organiser entre producteurs, que ce soit pour accéder à des services (conseil, commercialisation...), ou pour défendre leur profession.

Le fait que le collège ait été créé à l'initiative de paysans leaders des fédérations régionales d'OP membres de Fifata garantit un lien fort entre cette fédération régionale et le collège. Cependant, il y a relativement peu de jeunes sortants des collèges qui rejoignent les OP régionales à leur sortie du collège, évoquant, en sus d'éléments relatifs à leur environnement familial, le souci de démarrer et stabiliser leur projet ainsi que l'inaccessibilité ou la non-adaptation des services proposés par la fédération à leurs besoins.

Malgré la volonté affichée de Fifata de former la relève de ses leaders, il est encore moins question d'implication des jeunes dans le conseil d'administration des fédérations régionales, mais ceci n'inquiète pas les leaders actuels qui conçoivent une implication graduelle des jeunes à des échelons de plus en plus élevés.

Les jeunes prennent néanmoins peu à peu des responsabilités dans d'autres organisations. Beaucoup de sortants des collèges créent ainsi leur propre organisation paysanne de base ou s'impliquent dans une organisation paysanne existante. Ils y sont souvent plus que de simples utilisateurs de services, et prennent le rôle de « technicien ». Certains prennent également des responsabilités dans le comité paysan de leur collège ou dans le

« J'ai fondé une organisation paysanne d'engraissement de porcs avec des voisins. Elle compte 7 membres qui s'occupent en tout de 40 têtes de porcs. En plus d'être Président, je suis aussi le responsable technique de l'association, je donne des conseils, je fais les vaccinations et les injections de vitamines et d'antiparasites ».

Témoignage d'un jeune



conseil d'administration de Fekama.

Les jeunes peuvent être accompagnés dans leur dynamique d'organisation grâce à une formation proposée chaque année à une dizaine de jeunes de chaque région pour renforcer leur leadership et leur connaissance des OP, notamment leur rôle, le processus de création d'une organisation et sa gestion. La plupart des jeunes formés à cette *Formation Leaders Paysans* créent ensuite une organisation paysanne. Par ailleurs, les regroupements entre anciens collégiens donnent parfois lieu à la création d'associations entre jeunes sortants d'une même zone. Certains jeunes leaders sont aussi en train de mettre en place un réseau de jeunes sortants des collèges, dans lequel les jeunes seront regroupés par zone et représentés par un « chef d'antenne ».

2.c. Des jeunes qui s'impliquent dans leur territoire

Le dispositif d'accompagnement prévoit une composante « mise en relation avec les structures de développement » visant à rapprocher les jeunes des acteurs de développement agricole susceptibles de leur fournir les services dont ils ont besoin. Cependant, il ne semble pas que les jeunes formés dans un collège agricole aient plus de liens avec ces acteurs que les jeunes du groupe témoin dans ces collèges. La différence se situe plutôt en termes de position du jeune vis-à-vis de ces structures. Pour la plupart des jeunes non formés dans les collèges agricoles, il s'agit de bénéficier des services proposés ; alors que pour les jeunes formés dans un collège agricole, il s'agit de travailler en tant que prestataire dans la structure.

Ainsi, plus de la moitié des jeunes formés mettent à profit leurs compétences techniques, et accèdent à un emploi dans ces structures en tant que formateur, vaccinateur, sensibilisateur, paysan-relais, etc. La formation contribue ainsi à élargir l'éventail de leurs activités et favorise leur implication pour le développement de leur territoire.

Enfin, qu'il s'agisse des jeunes formés ou non formés, et malgré une sensibilisation à l'accès aux services financiers dans les collèges, très peu ont des liens avec les institutions de microfinance, par peur des risques de l'endettement et des conséquences d'une impossibilité de rembourser leur crédit.



« Je rencontrais des problèmes de sabotage sur mon exploitation. Un jour, le conseiller agricole m'a proposé de participer à la formation Leader Paysan. Cette formation m'a permis de mieux comprendre la structuration et le processus de création d'une organisation paysanne. Maintenant, j'imagine créer une organisation avec mes voisins pour partager mes connaissances sur l'engraissement de porcs – et comme ça, je vais consolider mon réseau social et réduire les risques de sabotage. »

Témoignage d'une jeune



« Je suis sorti du collège en 2007 [ndlr : à l'époque, il n'y avait pas de dispositif d'accompagnement]. J'ai travaillé pendant 3 ans en tant que prestataire, d'abord vulgarisateur sur le SRI, puis formateur en agriculture-élevage, et enfin vétérinaire mandataire. Je me suis finalement installé en 2010 dans mon village ».

Témoignage d'un jeune

3. Effets des collèges sur leur commune d'implantation

Les collèges agricoles eux-mêmes ont des effets sur les lieux dans lesquels ils s'implantent. Ces effets sont d'abord d'ordre technique : les formateurs et les élèves font des campagnes de vaccination autour du collège pour permettre aux jeunes en formation de s'exercer et fournir en même temps des services aux paysans des alentours. L'exploitation pédagogique est un exemple pour les jeunes formés, mais aussi pour tous les agriculteurs du voisinage qui observent et tentent d'imiter ce qui s'y fait. L'implantation d'un collège agricole a également un fort impact économique et social. Elle signifie en effet la construction ou la réhabilitation d'infrastructures, la création d'emplois saisonniers ou permanents pour les gens du village (gardien et cuisinière par exemple) et l'arrivée de techniciens agricoles qui peuvent s'insérer dans la communauté et partager leurs connaissances.

4. Effets des collèges à la mise en œuvre de la stratégie nationale de formation agricole et rurale

À partir de 2009, sous l'impulsion des organisations professionnelles agricoles, des centres de formation privés et des bailleurs, l'État malgache s'est engagé dans une réflexion sur la formation agricole et rurale (FAR). Fert, Fifata et le Cneap ont beaucoup œuvré pour faire connaître les collèges agricoles qu'ils avaient mis en place, ainsi que le partenariat entre les trois organismes à l'origine de cette action. Fert et Fifata ont été associées à la conception de la Stratégie nationale de formation agricole et rurale (SNFAR) et du programme Formaprod⁵ qui a pour but de mettre en œuvre la SNFAR au niveau national et dans 13 régions de Madagascar. En 2011, Fert et Fifata ont participé à la création du réseau FarMada (formation agricole et rurale à Madagascar) qui regroupe les acteurs de la formation agricole et rurale, en particulier les centres de formation privés. La mission du réseau est de « contribuer à la mise en œuvre des politiques et stratégies liées à la FAR à Madagascar en tant que force de proposition (appui institutionnel, plaidoyer, etc.) ».

Suite au lancement de la SNFAR en 2012, des instances de gouvernance paritaires ont été mises en place pour orienter et suivre sa mise en œuvre : le Conseil national de formation agricole et rurale (CNFAR), dans lequel Fifata et Fekama apportent leur expertise en matière de FAR et d'accompagnement à l'insertion professionnelle, ainsi que des Conseils régionaux de formation agricole et rurale (CRFAR) où deux collèges agricoles sont représentés (dans les régions Menabe et Amoron'i Mania).

« Le collège a des impacts directs sur son lieu d'implantation : construction ou réhabilitation d'infrastructures, création d'emplois (saisonniers ou permanents), arrivée de techniciens pour faire fonctionner le collège, etc. Cela fait tourner l'économie de la zone. À Bezezika par exemple, le collège a contribué au développement du fokontany qui est devenu une commune rurale. Cela a donné envie à des jeunes sortants de s'installer dans la commune. ».

Témoignage d'un membre de comité paysan



« Les expériences des collèges agricoles ont donné des éléments de réflexion à Fifata pour l'élaboration de la SNFAR. Le Ministère de l'Agriculture s'est inspiré du dispositif de formation des collèges agricoles. »

Témoignage d'un élu paysan



⁵ Formaprod est un programme du Fida qui vise à « valoriser les métiers de l'agriculture par la formation agricole qualifiante des jeunes générations en vue d'augmenter significativement la productivité des Exploitations Agricoles Familiales ». Il intègre « formation, appui technique et financier, dans un enchainement débutant par la formation, se poursuivant via les projets professionnels des formés et s'achevant sur la commercialisation. »

Conclusion et discussion sur l'impact des collèges agricoles

Cette étude a permis d'analyser les effets des collèges agricoles sur les jeunes formés, leur famille et le territoire :

- La formation concourt à élargir le champ des opportunités d'emploi des jeunes formés, mais leur donne aussi envie de rester en agriculture. Les jeunes formés sont donc des agriculteurs par choix.
- La formation et l'accompagnement contribuent à former de jeunes paysans professionnels qui adoptent des pratiques performantes, gèrent mieux leur exploitation et améliorent leurs conditions de vie et celles de leur famille. Les jeunes paysans formés peuvent comprendre et mettre en débat les conseils de techniciens, voire les substituer auprès d'autres paysans en partageant leurs connaissances.
- La formation et l'accompagnement donnent également l'envie et l'opportunité aux jeunes formés de prendre des responsabilités dans des organisations paysannes et de s'impliquer dans leur territoire. Les jeunes formés semblent mieux reconnus socialement que leurs pairs non formés, ce qui leur confère une légitimité auprès des paysans pour devenir des leaders.

Ces effets permettent de caractériser l'impact des collèges agricoles, c'est-à-dire la nouvelle situation qui en résulte. Ainsi, les collèges agricoles ont un impact plus global d'amélioration des conditions de vie de la famille des jeunes sortants et des autres paysans du territoire. Les collèges agricoles ont de plus un impact économique fort sur la commune dans laquelle ils sont insérés. En termes de politiques publiques, Fifata, Fert et Fekama ont contribué à donner de l'importance à la thématique de la formation agricole et rurale, afin qu'elle soit reprise en main par l'Etat, et ont participé activement à l'élaboration de la Stratégie nationale de formation agricole et rurale à partir de 2009. Aujourd'hui, la pertinence et l'impact positif avéré des collèges agricoles et de l'accompagnement à l'insertion professionnelle donnent la légitimité à Fifata et Fekama de valoriser cette expertise auprès des décideurs publics et de peser dans les décisions nationales.

Toutefois, étant donné l'influence d'autres facteurs externes (par exemple : d'autres projets de développement, les caractéristiques intrinsèques du jeune et de sa famille,...), on ne peut pas attribuer entièrement l'impact aux collèges agricoles ; mais l'étude réalisée ici permet de dire que les dispositifs de formation et d'accompagnement ont contribué à atteindre cette nouvelle situation.

En complément, cette étude a aussi été l'occasion de relever un certain nombre de pistes d'amélioration pour la mise en œuvre de la formation et de l'accompagnement. Elle soulève aussi d'autres réflexions, notamment sur la quantification précise de l'impact et sur l'analyse économique des dispositifs (analyse des coûts face aux bénéfices apportés par les dispositifs, notamment en termes d'amélioration des revenus).

Synthèse du mémoire de fin d'étude présenté par Clara Limousin, en octobre 2015 :

Limousin C., 2015. *Etude d'impact des dispositifs de formation et d'accompagnement des collèges agricoles de Fekama à Madagascar*. Mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur agronome spécialité MOQUAS (Marchés, organisations, qualité et services en appui aux agricultures des pays du Sud) à l'Institut des régions chaudes (IRC), Montpellier SupAgro. 101 pages.